

## **Latin LVB**

### **Banque ELVi**

### **Session 2025**

#### **1. Le sujet**

Cette année, les candidats ont composé en version latine sur un texte, en adéquation avec le thème de l'année, intitulé Suétone, *Vie de Caligula*, 22 ; Caligula s'auto proclame roi et Dieu.

Le texte, qui comprenait 183 mots, était d'un format équivalent à celui du texte de l'année dernière.

#### **2. Le barème**

La correction des copies reposait sur les modalités suivantes : pour chacune des phrases de la version, toutes les copies ont été successivement corrigées ; puis chaque copie a fait l'objet d'un examen individuel portant sur l'ensemble du texte.

Le barème permettait de relever différentes fautes dont voici une liste qui, sans être exhaustive, entend être détaillée : non-sens ; contresens ; contresens faisant non-sens ; structure faisant contresens ; contresens de construction ; faux sens faisant contresens ; mode ; temps ; faux sens ; mal dit ; inexactitude ; mal dit faisant faux sens ; inexactitude faisant faux sens ; très mal dit faisant faux sens.

A cette liste on doit joindre celle des fautes de français (syntaxe, morphologie verbale, morphologie nominale, accord sujet-verbe, fautes d'orthographe, problèmes de registre ou de style).

Lorsque le texte n'a pas été traduit en entier, des points supplémentaires ont été retirés pour les passages non-traduits.

Si les fautes de français étaient cumulables avec les erreurs d'interprétation de tel ou tel passage, même lorsque le passage en question était affecté d'une pénalité forfaitaire, les traductions particulièrement réussies de tel ou tel passage ont pu être distinguées par l'octroi d'une bonification (AB, B ou TB) qui compensait alors, selon le cas, tel ou tel point moins réussi. Grâce à ce principe de compensation, plusieurs copies présentant quelques erreurs ont pu cependant recevoir une note de 20 sur 20.

### **3. Les attentes du jury**

Le jury attend la traduction la plus précise et la plus élégante possible. Il va de soi que le texte donné à traduire a du sens en latin, il doit donc en avoir lorsqu'il est traduit. Il n'est pas possible de proposer plusieurs traductions d'un même passage, le correcteur n'a pas à choisir. Une attention particulière aux modes, aux temps, au nombre des mots doit être portée. Enfin, l'orthographe française n'est pas accessoire.

### **4. Les remarques de corrections, commentaires synthétiques**

L'épreuve, comme il se doit pour une épreuve de concours, a été discriminante et a permis de nettement hiérarchiser les 150 copies, qui se répartissent sur la quasi- totalité de l'échelle des notes, puisque les notes vont de 0,5 sur 20 à 20 sur 20, avec une moyenne de 10,21 et un écart type de 5,85.

Les candidats ont été très peu nombreux à ne pas pouvoir traduire l'intégralité de la version, signe manifeste d'une bonne gestion du volume horaire imparti à l'épreuve. Aucune copie blanche n'a été rendue.

De trop nombreuses copies, cependant, présentent des fautes de français qui leur portent préjudice : la règle de l'accord du participe passé n'est pas maîtrisée, l'indicatif passé simple actif semble ne plus être connu, et les confusions entre verbes du premier groupe, verbes du deuxième groupe, verbes du troisième groupe ont été fréquentes lorsqu'il s'agissait de proposer la forme correcte d'un verbe à la troisième personne du singulier de l'indicatif passé simple actif.

De nombreuses copies présentent de réels défauts de méthode : le texte n'est souvent pas construit ; les mots sont parfois traduits après avoir été extraits ça et là sans qu'il soit tenu compte ni de la ponctuation ni de la construction de la phrase latine. Plusieurs candidats n'ont pas respecté les phrases latines, coupant une phrase en plusieurs ou, ce qui est pire, faisant une phrase unique à partir de deux phrases latines.

Relevons ici, sans prétendre offrir un bilan exhaustif, les éléments qui ont posé problème et qui permettent de comprendre le texte.

Dans la première phrase, *narranda sunt* est en facteur commun.

Dans la deuxième phrase, l'ablatif absolu *compluribus cognominibus* n'a pas toujours été compris. *Officii causa* signifiait : « par devoir » ; le sujet d'*exclamauit* est Caligula ; la relative en *qui* dont le verbe est *aduenerant* a pour antécédent *reges*. Se désigne Caligula.

Dans la troisième phrase, *nec multum fuit quin* n'a pas été compris comme une expression toute faite. La fin de la phrase n'a souvent pas été compris : « Et peu s'en fallut qu'il ne prît aussitôt le diadème et substituât la royauté à la fiction du principat ».

Dans la quatrième phrase, *se excessisse fastigium pricnipum* complète *admonitus* ; le sujet de l'infinitive est *se* et renvoie à Caligula. L'ablatif absolu *dato negotio* est complété par la complétive en *ut*. De même l'ablatif absolu *capite dempto* n'a pas toujours été compris. L'objet de *imponeret* est *suum* sous-entendu *capitem*.

Dans la cinquième phrase, *deos* est en apposition à *fratres* « ses frères les dieux » ; *adorandum* est un géronatif de but : « pour qu'il soit adoré » ; *Latiarem louem* est un attribut du COD : « et certains le saluèrent du nom de Jupiter Latial ».

Dans la sixième phrase, *numini suo* est un datif, « pour sa divinité ».

Dans la septième phrase, *aureum* et *iconicum* complète *simulacrum* ; *quali* complète *ueste*.

Dans la huitième phrase, *uicibus* signifie « à tour de rôle ».

Tout en constatant que le niveau des candidats en latin, cette session, semblait très hétérogène (beaucoup de copies ont eu une note inférieure à 7 ; à l'inverse, beaucoup ont eu une note supérieure à 15 ; cette année il y a eu peu de copies « moyennes »), le correcteur a toutefois eu le plaisir, cette année encore, de lire de belles propositions de traductions qui montraient une maîtrise solide des subtilités grammaticales de la langue latine, et une maîtrise non moins solide de la langue française. Le texte ne présentait pas de réelles difficultés, si le candidat s'attachait à construire le texte avec rigueur. Très souvent les difficultés du texte disparaissaient, si on analysait la construction.

## **5. Les conseils aux futurs candidats**

Une épreuve de version latine se prépare tout au long de l'année : les futurs candidats devraient lire régulièrement des textes en édition bilingue et revoir fréquemment tous les chapitres d'une grammaire latine, afin de maîtriser morphologie verbale, morphologie nominale et syntaxe, sans oublier de vérifier leurs connaissances en grammaire française. Il peut également être utile d'avoir des notions d'histoire de la littérature latine et d'histoire ancienne. En outre, il convient de construire le texte latin (repérage des verbes, des conjonctions de subordination, de coordination, etc.) avant même de commencer à chercher dans le dictionnaire.